



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS DE RÉGULATION

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Luxembourg, le 19 juillet 2013

L'Institut Luxembourgeois de Régulation a rendu public son rapport d'activité pour l'année 2012.

Au niveau institutionnel, le rapport annuel de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) annonce le déménagement de son siège officiel au cœur du centre-ville ainsi que l'évolution de ses ressources humaines. La croissance significative du nombre des effectifs est notamment liée au développement des industries de réseaux, jouant un rôle de plus en plus crucial dans le fonctionnement de l'économie et exigeant une supervision rigoureuse.

La mission de régulation de l'Institut consiste en l'accompagnement de la libéralisation des activités économiques des industries de réseaux, c'est-à-dire des marchés des télécommunications, des services postaux, de l'électricité et du gaz naturel. En outre, l'Institut prend en charge la gestion des fréquences radioélectriques sous la surveillance du ministre des communications. En 2010, les compétences de l'Institut se sont élargies au secteur ferroviaire. Par ailleurs, l'Institut veille à la non-discrimination et à la transparence des taxes aéroportuaires à payer à l'aéroport Luxembourg-Findel depuis 2012.

Pour plus de détails concernant les activités de l'Institut dans les différents secteurs au cours de l'année 2012, veuillez consulter le lien suivant pour télécharger le document en entier :

<http://www.ilr.public.lu/publications/index.html>

Pour plus d'informations :

Institut Luxembourgeois de Régulation

Tél.: (+352) 28228 - 228

Email: [info@ilr.lu](mailto:info@ilr.lu)